

CONSEIL COMMUNAL - DOCUMENT DE TRAVAIL ET CONVOCATION

SÉANCE DU 27 JANVIER 2020 à 19:30 HEURES

SEANCE PUBLIQUE

1. Communications.

Dépôt du procès-verbal de la séance publique du 16 décembre 2019 qui, sans observation, sera considéré comme adopté en fin de séance publique.

Mise à l'honneur de :

- Monsieur Philippe FOUCART de l'entreprise Technord, qui a été nommé pour le concours de manager de l'année organisé par Trends;
- Monsieur Jean-Claude RAPAILLE, qui a reçu un diplôme et une médaille de bronze par la fondation "Carnegie Hero Fund".

* Interpellation citoyenne relative à la phase 4 des travaux d'aménagement de la traversée de l'Escaut et plus précisément le devenir du quai Casterman. Elle a été déclarée recevable par le collège communal en date du 19 décembre 2019, puisqu'elle remplit bien les 12 conditions reprises à l'article 87 du règlement d'ordre intérieur du conseil communal.

* Points en urgence:

* Points complémentaires recevables:

1) Communications:

Le conseil communal prend connaissance des documents suivants mis en annexe :

- Le procès-verbal de la séance du conseil conjoint Ville-CPAS du 16 décembre 2019;

* Questions:

2. Programme pluriannuel de politique générale de la zone de secours. Volet communal. Information.

Le conseil de zone a approuvé le programme pluriannuel de politique générale de la zone de secours, en séance du 18 novembre 2019.

Tel que prévu à l'article 23 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, il convient de soumettre le volet communal du programme à l'approbation du conseil communal.

3. Synergies entre la Ville et le Centre public d'action sociale. Rapport administratif 2018. Approbation.

Il est proposé au conseil communal d'approuver le rapport 2018 sur les synergies tel que présenté lors du conseil conjoint Ville-CPAS en séance du 16 décembre 2019. Pour rappel, celui-ci s'inscrit en exécution:

- des décrets du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ainsi que dans la loi organique des centres publics d'action sociale
- de l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 mars 2019 qui a fixé le canevas du rapport dont question.

4. Police de roulage. Ordonnance de police temporaire. Tournai, Vieux chemin de Willems, partie comprise entre l'avenue des Peupliers et la rue du Moulin du Diable. Établissement d'une zone résidentielle et d'un sens unique limité.

Suite aux travaux de réaménagement du Vieux Chemin de Willems à Tournai, dans le cadre d'un subside complémentaire régional « crédit d'impulsion 2013 », il est nécessaire

de régler les nouveaux aménagements et plus particulièrement l'établissement d'une zone résidentielle et d'un sens unique limité.

Suite à différentes modifications en cours de chantier et résultant de contraintes techniques imprévues, le règlement complémentaire n'a pas été proposé préalablement aux travaux.

Ces aménagements étant en cours de finalisation et dans l'attente de l'approbation d'un règlement complémentaire communal, une ordonnance de police temporaire a été prise par le collège communal en date du 19 décembre 2019.

5. Convention avec Imagix Tournai SA. Activité des Aînés. Approbation.

Convention proposée dans le cadre des séances de cinéma organisées pour les aînés en 2020.

Il appartient au conseil communal d'approuver les termes de la convention avec Imagix Tournai SA.

6. Projet « Un toi d'abord ». Convention de collaboration avec l'ASBL Droit au logement pour tous « DAL ». Approbation.

Le projet "Un toi d'abord" vise à expérimenter la démarche « housing first » sur Tournai, à savoir : reloger des personnes sans-abri de longue durée, éloignées de la notion de l'habiter et éprouvant des problématiques sévères et multiples (assuétudes/santé mentale).

À ce titre, les partenaires du projet (l'ASBL DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS "DAL", le "Relais santé" et "L'étape") accompagnent de manière intensive ces personnes de façon pluridisciplinaire.

Le "DAL" a entrepris un travail d'accompagnement avec une personne sans abri.

La Ville a participé à ce projet en invitant le Logis Tournaisien à mettre à la disposition de la personne sans abri pris en charge par le "DAL", un des appartements dont la Ville a confié la gestion au Logis Tournaisien par convention signée le 1er février 2005.

Les premiers mois de cette première expérience sont prometteurs et il est proposé de la pérenniser en fixant conventionnellement les modalités de la collaboration ainsi instaurée entre la Ville et l'ASBL DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS "DAL", et de prévoir, pour l'exercice 2020, la possibilité d'une mise à disposition d'un second logement au profit d'un nouveau candidat locataire faisant l'objet d'un accompagnement par le "DAL" dans le cadre du projet "un toi d'abord".

Le collège communal, en sa séance du 16 janvier 2020, a marqué son accord de principe sur le projet de convention établi à cette fin et il appartient désormais au conseil communal d'en approuver les termes.

7. Adhésion annuelle à l'ASBL Wallonie Belgique Tourisme. Approbation.

Depuis de nombreuses années, la Ville, via son Office du Tourisme, est membre de l'ASBL Wallonie Belgique Tourisme (W.B.T.). Cette ASBL a pour finalité d'assurer la promotion de ses membres au travers de partenariats public-privé et de promouvoir la Wallonie.

L'adhésion de l'office du tourisme (films et beffroi) et des musées à l'asbl est essentielle afin que les sites soient repris dans la brochure "Escapades en Wallonie" éditée chaque année par l'asbl à plusieurs milliers d'exemplaires et qui représente une des plus importantes publications touristiques gratuites du pays.

L'ASBL assure également une visibilité importante des attractions et musées qu'elle représente lors de salons, congrès, workshops nationaux et internationaux et également dans les médias. Enfin, les membres adhérant au club de promotion "Détente-Découverte-Excursions" de l'asbl WBT bénéficient d'une insertion gratuite dans la brochure "Escapade en Wallonie".

En séance du 9 janvier 2020, le collège communal marquait son accord de principe sur l'adhésion de l'office du tourisme (pour les films et le beffroi) et des musées, à l'asbl.

Il est proposé au conseil communal de marquer son accord sur cette adhésion.

8. Fabrique d'église Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai. Première modification budgétaire 2019. Approbation.

L'établissement cultuel Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai a déposé pour approbation la délibération du 30 novembre 2019 relative à sa première modification budgétaire pour l'exercice 2019.

L'organe représentatif du culte agréé, dans sa décision du 5 décembre 2019 a approuvé les dépenses du chapitre I sans remarque et le reste de la première modification budgétaire 2019 de la fabrique d'église Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai.

Il a été constaté des désordres dans la structure des vitraux situés juste à côté de la porte d'entrée principale de l'église Notre-Dame Auxiliatrice. Des travaux en urgence ont été programmés pour rétablir l'accès à l'église par la porte principale, le passage sur le trottoir de la chaussée de Willemeau menant au cimetière et le stationnement de l'église.

Depuis l'entrée en vigueur le 1er janvier 2015 du décret ministériel du 13 mars 2014, il appartient au conseil communal d'approuver la première modification budgétaire 2019 de la fabrique d'église Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai.

9. Plan de cohésion sociale 2020-2025. Nouvelle commission d'accompagnement. Approbation.

En séance du 25 février 2019, le conseil communal a approuvé la nouvelle composition de la commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019.

Depuis, un nouveau plan a été approuvé sur base du nouveau décret, adopté par le Parlement wallon le 21 novembre 2018.

Ce nouveau décret modifie quelque peu les missions et la composition de la commission. Celle-ci est chargée de l'échange d'informations entre les différents partenaires du plan, de l'impulsion d'une réflexion sur le développement et l'amélioration du plan, le suivi de la réalisation des actions du plan et de l'examen de l'évaluation du plan.

Le décret précité complète la composition de cette commission puisqu'il prévoit notamment d'inviter, à titre d'observateur, un représentant de chaque groupe politique, respectant les principes démocratiques, non représenté dans le pacte de majorité; Il appartient, à présent, au conseil communal d'approuver la composition de cette commission.

10. Comité d'accompagnement de l'infrastructure sportive de Kain (résidence du Vert Marais). Représentation. Approbation.

Il convient de désigner le président et les représentants de la Ville au sein du comité d'accompagnement de l'infrastructure sportive de Kain (résidence du Vert Marais).

11. Commission paritaire centrale des écoles supérieures des arts. Représentation du pouvoir organisateur. Approbation.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 août 2010 institue la commission paritaire centrale des écoles supérieures des arts de l'enseignement officiel subventionné.

En sa séance du 22 septembre 2014, le conseil communal a désigné, comme représentants du pouvoir organisateur au sein de ladite commission, Monsieur Bernard BAY, directeur de l'académie des Beaux-Arts (école supérieure des arts), en tant que membre effectif et Monsieur Philippe ROBERT, échevin de l'enseignement, en tant que membre suppléant. Le conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné (C.P.E.O.N.S.) demande d'actualiser la liste desdits représentants. Ceux-ci peuvent être choisis parmi les responsables du pouvoir organisateur ou les membres du personnel des écoles supérieures des arts et la durée de leur mandat est de six ans.

Il appartient au conseil communal de désigner Monsieur Bernard BAY, directeur de l'académie des Beaux-Arts (école supérieure des arts), en tant que membre effectif, et Monsieur Jean-François LETULLE, échevin de l'enseignement, en tant que membre suppléant.

12. Commission consultative de solidarité internationale. Modification de la composition. Ajout des associations "Sahara Découverte" et "Eole". Représentation. Approbation.

Le conseil communal est invité à délibérer sur l'ajout des associations "Sahara Découverte" et "Eole" dans la composition de la commission consultative de solidarité internationale.

13. Réseau des bibliothèques de la Ville. Renouvellement du dossier de reconnaissance auprès du service de la lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plan de développement de la lecture 2021-2025. Approbation.

Renouvellement du dossier de reconnaissance du réseau des bibliothèques de Tournai auprès du service de la lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et approbation du plan de développement de la lecture 2021-2025.

14. Musée des beaux-arts. Prêt de l'œuvre «Le colporteur endormi» de Jules Bastien-Lepage au Museu nacional d'art de Catalunya (Espagne). Approbation.

Demande de prêt du Museu nacional d'art de Catalunya (Barcelone, Espagne) pour une exposition sur « *Isidre Nonell entre les traditions : de Goya à Picasso* » de l'œuvre de Jules Bastien-Lepage, « *Le colporteur endormi* » (1882, huile sur toile, 105 x 94 cm, Coll. Van Cutsem, 300.000,00 €).

L'exposition se déroulera du 14 mai au 13 septembre 2020.

L'emprunteur propose en compensation la prise en charge financière de la restauration de cette œuvre par une restauratrice agréée.

Le conservateur du musée des beaux-arts a remis un avis favorable.

En séance du 19 décembre 2019, le collège communal a pris la décision de principe d'accepter ce prêt.

Les frais d'emballage, de transport (aller-retour) et d'assurance (clou à clou) de l'oeuvre prêtée sont totalement à charge de l'emprunteur

Il appartient au conseil communal d'approuver ce prêt.

15. Questions

16. Interpellation citoyenne.

Une demande d'interpellation citoyenne a été formulée pour le conseil communal du 27 janvier 2020. Elle porte sur la phase 4 des travaux d'aménagement de la traversée de l'Escaut et plus précisément le devenir du quai Casterman.

Table des matières

1. Communications.
2. Programme pluriannuel de politique générale de la zone de secours. Volet communal. Information.
3. Synergies entre la Ville et le Centre public d'action sociale. Rapport administratif 2018. Approbation.
4. Police de roulage. Ordonnance de police temporaire. Tournai, Vieux chemin de Willems, partie comprise entre l'avenue des Peupliers et la rue du Moulin du Diable. Établissement d'une zone résidentielle et d'un sens unique limité.
5. Convention avec Imagix Tournai SA. Activité des Aînés. Approbation.
6. Projet « Un toi d'abord ». Convention de collaboration avec l'ASBL Droit au logement pour tous « DAL ». Approbation.
7. Adhésion annuelle à l'ASBL Wallonie Belgique Tourisme. Approbation.
8. Fabrique d'église Notre-Dame Auxiliatrice à Tournai. Première modification budgétaire 2019. Approbation.
9. Plan de cohésion sociale 2020-2025. Nouvelle commission d'accompagnement. Approbation.
10. Comité d'accompagnement de l'infrastructure sportive de Kain (résidence du Vert Marais). Représentation. Approbation.
11. Commission paritaire centrale des écoles supérieures des arts. Représentation du pouvoir organisateur. Approbation.
12. Commission consultative de solidarité internationale. Modification de la composition. Ajout des associations "Sahara Découverte" et "Eole". Représentation. Approbation.
13. Réseau des bibliothèques de la Ville. Renouvellement du dossier de reconnaissance auprès du service de la lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plan de développement de la lecture 2021-2025. Approbation.
14. Musée des beaux-arts. Prêt de l'œuvre «Le colporteur endormi» de Jules Bastien-Lepage au Museu nacional d'art de Catalunya (Espagne). Approbation.
15. Questions
16. Interpellation citoyenne.